contact@cclot.fr
04 78 88 01 00

FICHE PRODUIT

2 VTX SYDNEY ROND L4000 X H1000

Portail 2 vantaux de la gamme Sydney (tubes ronds) : poteaux et cadre en acier galvanisé Sendzimir, thermolaquage polyester haute résistance. Conçu pour sécuriser durablement sites industriels et collectivités.

HAUTEUR	LARGEUR
1000mm	4000mm

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Poteaux à sceller ou sur platine : 80 x 80 x 2 mm
- Cadre : 50 x 50 x 1,5 mm
- Tubes verticaux : Ø 25 x 1,5 mm

Accessoires :

- Gond quadridimensionnel GBMU4D16
- Gâche SHKL QF
- Serrure LAKQ40 U2
- Verrou de sol VSF
- Sabot de sol EGS

PROCÉDÉ DE THERMOLAQUAGE

Le thermolaquage (cuisson au four) suit un traitement de surface en 4 étapes :

1. Dérochage
2. Double rinçage avec le système nanotechnology® (base zirconium)
3. Passivation amorphe, suivie d'un séchage
4. Peinture robotisée, cuisson à 190 °C pendant 30 minutes

Épaisseur moyenne : 150 microns, poudre polyester de qualité industrielle
Tenue au brouillard salin testée selon la norme EN ISO 9227

DESCRIPTION DES TUBES UTILISÉS

- Galvanisation Sendzimir conforme à la norme NF A 49-542.
- Tubes fabriqués selon les normes EN 10305-3 (ronds) et EN 10305-5 (carrés et rectangulaires).
- Acier E 24/2, limite élastique de 240 N/mm².
- L'acier E 24/2 (norme NF A 35-501) correspond à l'acier S235JR (norme EN 10025-2), dont la limite élastique est de 235 N/mm².
- Les tubes galvanisés sont fabriqués en acier DX51D selon la norme EN 10346.



COULEURS STANDARDS

- RAL 6005
- RAL 7016
- RAL 9016

Autres coloris sur demande, nous consulter

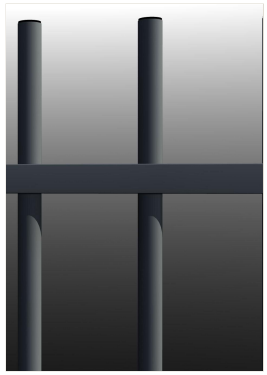

Fiches techniques éditées par SAS C'CLÔT — RCS de LYON 491 237 048. Textes et illustrations ne peuvent être modifiés, reproduits ou distribués sans autorisation de l'éditeur (art. L.335.2 et L.343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

contact@cclot.fr
04 78 88 01 00

DESSIN TECHNIQUE

2 VTX SYDNEY ROND L4000 X H1000

Hauteur 1000mm · Largeur 4000mm

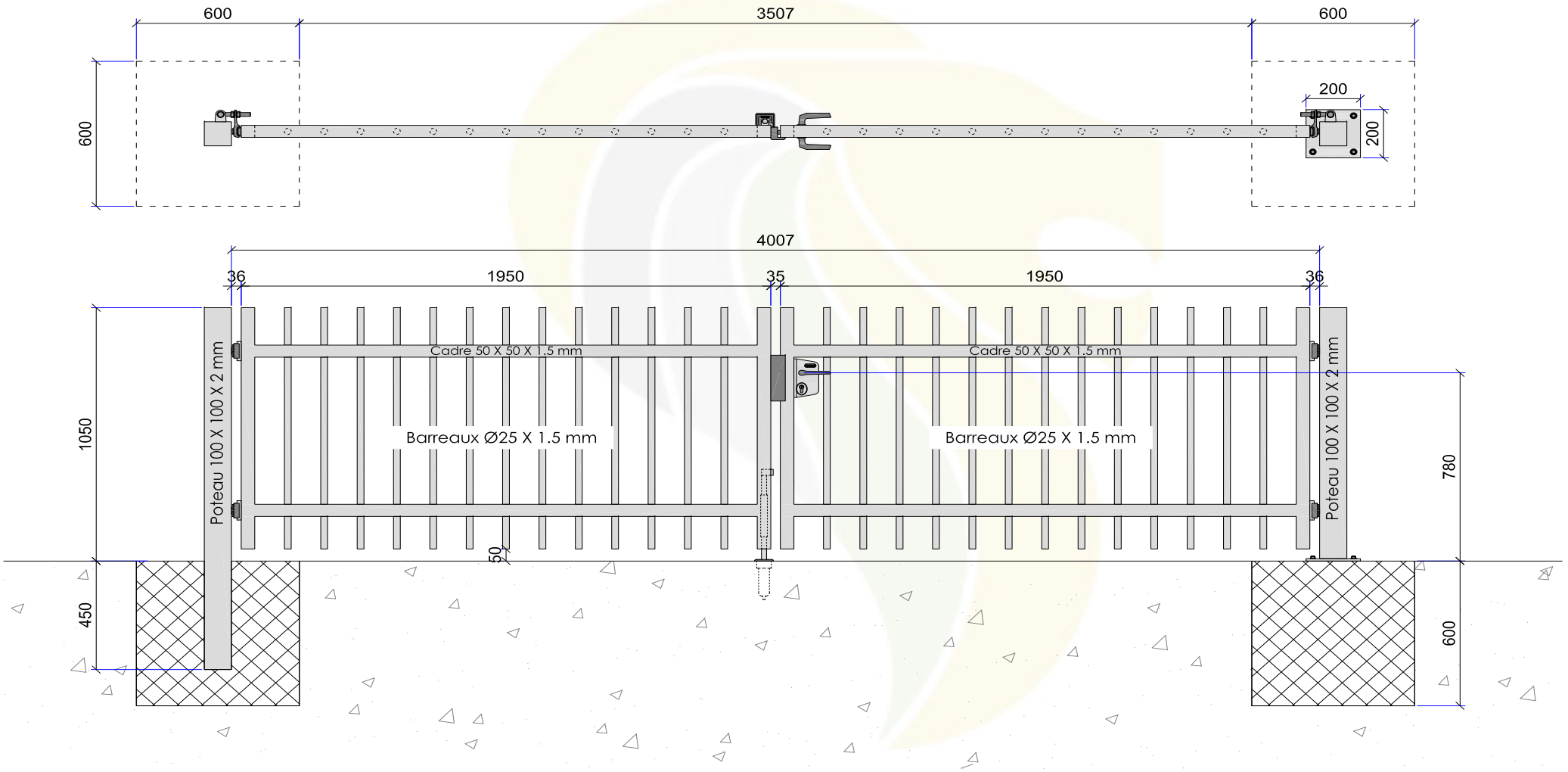

Fiches techniques éditées par SAS C'CLÔT — RCS de LYON 491 237 048. Textes et illustrations ne peuvent être modifiés, reproduits ou distribués sans autorisation de l'éditeur (art. L.335.2 et L.343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle).